



Madame Valérie CABUIL
Rectrice de l'Académie de Lille
144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le 16 novembre

Objet : Diagnostic de mise en sûreté pour les écoles

Madame la Rectrice,

Les directrices.teurs d'école de l'Académie ont été destinataires très récemment d'un courrier de votre part accompagné de ses pièces jointes concernant le maintien et le renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et établissements scolaires.

Outre les PPMS et plans de l'école qu'ils doivent déposer dans l'espace dédié sur Eduline, ce courrier fait mention d'un nouveau document que les directrices.teurs n'avaient pas pour habitude de traiter : le diagnostic de mise en sûreté. Vous les informez que ce diagnostic, qui comporte 9 pages, doit être complété « *en lien étroit avec les représentants des collectivités et le cas échéant avec le concours des services locaux de police et gendarmerie* ».

Les directrices.teurs sont sur tous les fronts. Alors que leur situation professionnelle était déjà tendue, ils ont depuis cette rentrée une double crise à gérer : sanitaire et sécuritaire. Ils sont les premiers relais sur le terrain, doivent répondre aux multiples questions des usagers et partenaires et doivent satisfaire aux exigences institutionnelles en lien avec cette double crise, mais en lien également avec la vie des écoles qui, en dépit des événements, continue.

Cette situation est particulièrement anxiogène pour eux. Ils manquent de temps pour remplir correctement les missions qui sont les leurs et sont dans l'obligation de faire des choix et de prioriser les tâches qu'ils ont à accomplir.

Une circulaire relative aux fonctions et conditions de travail des directrices.teurs a été publiée fin août. Le Ministre a engagé des groupes de travail et dans les départements des groupes départementaux des directrices.teurs d'école ont vu le jour. Pour autant, leur situation ne s'est guère améliorée. Pire, elle s'est aggravée suite à cette double crise.

Dans ce contexte, le fait d'avoir un nouveau document à compléter et à déposer sur Eduline avant les vacances de Noël est particulièrement malvenu. Ce document, s'il fallait le compléter sérieusement, nécessite du temps : du temps pour rencontrer les partenaires, du temps pour apprécier chaque question posée. Du temps que les directrices.teurs n'ont pas.

De plus, les directrices.teurs ne sont pas compétents pour apporter des réponses à un bon nombre de questions posées dans ce document. A titre d'exemples, comment :

- mesurer si l'éclairage public est suffisant ?
- savoir si les abords extérieurs font l'objet d'une attention particulière ? D'ailleurs, comment mesurer ce qu'est une attention particulière ?
- savoir si les vitrages permettent de résister à une effraction ? Si le barreaudage est suffisamment robuste et serré ?

- savoir si face à une attaque par arme à feu de la façade, les personnes au rez-de-chaussée sont protégées ?

Il ne s'agit là que de quelques questions prises au hasard dans ce document. Bien d'autres mériteraient d'être citées ici.

Compte tenu de ces éléments, tout en étant bien conscients du contexte sécuritaire très tendu, il nous semble, tant du point de vue des compétences que du temps nécessaire, que les directrices.teurs ne soient pas les personnes qualifié.es pour compléter un tel document.

Aussi, nous vous demandons de revenir sur cette demande et de la transmettre aux personnes compétentes.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pascal BECU



Secrétaire Général
Section du Pas de Calais

Florence FERFAILLE



Secrétaire Adjoint
« Ecoles »
Section du Pas de Calais

Olivier LABY



Secrétaire Général
Section du Nord

Jérémy BOITE



Secrétaire Adjoint
« Ecoles »
Section du Nord

Copie à :

- Monsieur Jean-Yves BESSOL, IA-DASEN du Nord
- Monsieur Joël SÚRIG, IA-DASEN du Pas de Calais